

6- L'insertion professionnelle

Année de certification	Nombre de stagiaires certifiés	En emploi animateur CDD	En emploi animateur CDI	Autre situation
2011	4/5		2	1 CDI 1 DE (Demandeur d'Emploi)
2012	6/7		5	1 DE
2012	8/9	3	1	3 DE 1 CDD
2013	8/8		7	1 DE
2014	5/5	2	2	1 retraité
2015	8/10	3 dont 1 non certifiée	5	1 DE
2016	11/12	3	7 dont 1 non certifié	1 auto entrepreneur 1 DE 1 en longue maladie
2017 (3 mois après la sortie)	8/12	6	2	3 DE 1 en formation
2019 (À la sortie de la certification)	8/8	2	3 dont 2 en poste salarié durant la formation	3 DE
2020 (À la sortie de la certification)	3/3	1		2 DE
2021 (À la sortie de la certification)	9/11 Dont 2 certifications partielles	2		5 salariés 4 DE
2022 (À la sortie de la certification)	9	1	6	1 auto entrepreneur secteur animation à domicile 1 DE
2023 (À la sortie de la certification)	8/9	4	3	2 DE

L'insertion professionnelle des personnes certifiées animateur en gérontologie est réelle. Elle résulte d'une formation toujours en évolution et en adéquation avec les besoins du terrain.

La majeure partie des embauches font suite aux périodes d'application en entreprise qui mettent en évidence l'intérêt de l'animation au sein de la structure et le professionnalisme des stagiaires ainsi que par des démarches comme :

- candidatures spontanées,
- des demandes des EHPAD auprès de la MFR,
- du bouche à oreille.